



Attestation individuelle de formation

Je, soussigné : **M. Jean Baptiste HAENTJENS**, représentant de l'organisme de formation **ACROPRO**,

atteste que : **M. Jonathan DEGOUTHO**
a suivi la formation :

TRAVAIL EN HAUTEUR - PORT ET UTILISATION DES EPI CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

Dates de la formation : du **2 juin 2023** au **2 juin 2023**.

Durée de la formation en heures : **7 heures (1 jour)**.

Type d'action de formation : **Action de formation**.

Objectifs de la formation

- Connaître la réglementation en vigueur
- Connaître le matériel disponible sur le marché et savoir lire une fiche technique
- Savoir choisir et utiliser le matériel adapté à son environnement de travail
- Savoir utiliser, régler et vérifier ses EPI contre les chutes de hauteur
- Connaître la conduite à tenir lorsqu'un équipier est en difficulté

Recyclage obligatoire selon l'article R4323-106 et R4323-3 du Code du travail.

Périodicité de recyclage recommandée : 3 ans.

Fait à L'ETANG SALE, le 5 juin 2023.

ACROPRO SAS
4, rue Franck Camille Cadet
ZIE Les Sables - 97427 Etang Sale
Tel : 0262 448 359
SIREN : 813 854 478

ACROPRO

4 rue Franck Camille Cadet - ZIE les Sables L'ETANG SALE 97427

Numéro SIRET: 81385447800027 | Numéro de déclaration d'activité: 98 97 04258 97